



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180920-24

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 septembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Bernard GARCIA à Tony BERNARD
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Bernard LORTON à Ludovic COMBE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel LAFAY, Jean-Pierre DUBOST, André IMBERDIS, Claude NOWOTNY, Carine BRODIN

Conseiller suppléant ayant voix délibérante : Christian GENEST

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**VŒU POUR LA TERRITORIALISATION DE LA CONTRIBUTION
CLIMAT AIR ENERGIE (CCE)**

Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

54

Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, [...] et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie »,

Les rapporteurs exposent que la Contribution Climat Energie (CCE) est une fiscalité carbone mise en place en 2014 qui vise à gonfler artificiellement et progressivement le prix des énergies fossiles afin de rendre les actions de transition énergétique plus rapidement rentables. La CCE, qui représente à ce jour quelque 8 milliards d'euros, en représentera plus de 15 milliards en 2022.

Parallèlement, les territoires se sont vu transférer des compétences clés en matière de politique énergie-climat, mais sans moyens nouveaux : élaboration de Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET) pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants, et de Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) pour les Régions.

C'est pourquoi en lien avec l'élaboration du PCAET et la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS) portées par la Communauté de Communes, il est proposé que le Conseil Communauté interpelle le Gouvernement afin de territorialiser une partie des recettes de la CCE au profit des EPCI et des Régions, comme le demandent depuis plusieurs années de nombreux réseaux de collectivités et d'élus.

A raison de 5 € par habitant pour les Régions et de 10 € par habitant pour les EPCI, cette « CCE territoriale » permettrait à ces derniers de mettre en œuvre le programme d'actions de leur PCAET, et ainsi de contribuer pleinement à ce que la France atteigne ses ambitions en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Président invite l'assemblée à débattre.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le vœu présenté ci-dessus relatif à la territorialisation de la CCE,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 49	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

